

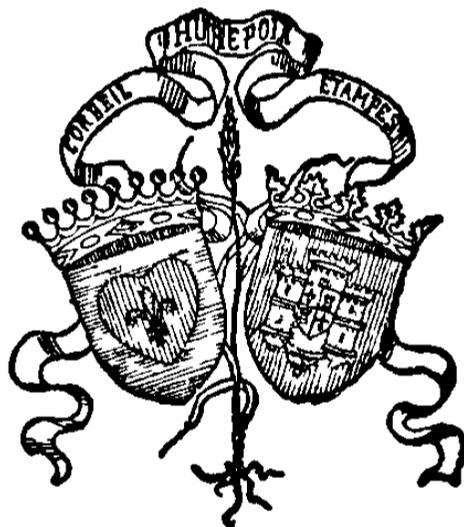
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

11<sup>e</sup> Année — 1905

---

1<sup>re</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS, -

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
MCMV

Per. 8<sup>o</sup>  
12437

# LE TRÉSOR

DE

## SAINT-SPIRE DE CORBEIL

EN 1424

---

La ville de Corbeil, bien petite au moyen âge, renfermée qu'elle était dans son enceinte de murailles, en partie baignées par la Seine, possédait cependant beaucoup d'églises appartenant à des abbayes, des paroisses ou des prieurés, telles que Notre-Dame, Saint-Spire, Saint-Guenault, Saint-Jean de l'Ermitage, cette dernière ainsi nommée pour la distinguer de Saint-Jean-en-l'Isle, qui en était très voisin et qui appartenait aux hospitaliers de Saint-Jean-de Jérusalem. Il y avait en outre les églises des faubourgs Saint-Nicolas, Saint-Jacques et Saint-Léonard ; et pour être complet, il faudrait ajouter à cette liste la Sainte-Chapelle, édifice à deux étages, bâti par saint Louis, entre l'église Saint-Guenault et le Château-Royal de Corbeil que ce souverain habitait souvent<sup>(1)</sup>, et encore plusieurs chapelles de communautés religieuses, comme les Récollets, l'hospice, la Congrégation, etc.

De tous ces édifices, Saint-Spire seul subsiste aujourd'hui comme église paroissiale ; tous les autres ont disparu à différentes époques, mais le xix<sup>e</sup> siècle aura eu le triste privilège d'assister à la destruction de quatre de ces églises : Saint-Jacques au commencement

(1) Les grands moulins de Corbeil occupent aujourd'hui l'emplacement de ce château, dont quelques substructions et d'épaisses murailles subsistent encore, mais sont condamnées à disparaître dans un avenir prochain.

de ce siècle, Saint-Léonard et Saint-Guenault après 1880 et, perte à jamais regrettable, la belle église de Notre-Dame, le plus intéressant et le plus ancien des édifices religieux de Corbeil, qui fut démolie en 1821, faute de ressources pour la restaurer et l'entretenir. Elle datait du XII<sup>e</sup> siècle et elle a été, avant sa destruction, l'objet de maintes notices archéologiques qui, seules, nous en conservent le souvenir.

Le chapitre de Notre-Dame avait été réuni, en 1601, à celui de la collégiale de Saint-Spire, dont l'église primitive, fondée au X<sup>e</sup> siècle par Aymon, comte de Corbeil, fut reconstruite, après incendie, au XIII<sup>e</sup> siècle. La Révolution amena la dissolution du chapitre et, lors du rétablissement du culte, l'église Saint-Spire fut affectée au service paroissial de la ville.

Saint Spire, ou plutôt Exupère, l'apôtre du Bessin, était le premier évêque de Bayeux, où sa sépulture fut l'objet d'une grande vénération, motivée par les nombreux miracles qui s'y produisirent. Son corps fut apporté dans le Gâtinais, au lieu dit Palluau (1), pour le soustraire aux profanations des hommes du Nord, en 863, disent les uns, ou en 963 selon l'abbé Lebœuf. C'est de Palluau que le comte Aymon le rapporta quatre-vingts ans plus tard à Corbeil, où il fit édifier l'église qui devait recevoir les reliques vénérées de ce grand saint et en porter le nom. Le comté de Corbeil ayant été cédé au roi de France par le dernier comte Hugues du Puiset, fit dès lors partie du domaine royal, et Louis VI devint le protecteur de la Collégiale, qui prit alors le titre de Collégiale royale de Saint-Spire de Corbeil. — A partir de cette époque elle vit grandir son importance et augmenter en même temps ses privilèges et ses immunités. Pendant des siècles elle fut l'objet des libéralités des souverains, et plusieurs membres de la famille royale portèrent même le titre d'abbé de Saint-Spire ; aussi sont nombreux les documents émanés des rois, des papes, des évêques de Paris et d'autres grands personnages qui eurent à s'occuper de notre Collégiale. Les archives de Saint-Spire sont donc assez importantes et elles ont eu le rare privilège d'arriver jusqu'à nous après avoir traversé toutes les époques désastreuses et échappé à tous les douloureux bouleversements que la pauvre ville de Corbeil, à cause de sa proximité de Paris et de sa situation sur la Seine, en amont de la capitale,

(1) Aujourd'hui Palleau, commune de Ballancourt (Seine-et-Oise).

a vus fondre sur elle, sans parler de la grande Révolution, qui a détruit tant de richesses historiques de ce genre.

Saint-Spire possède encore son vieux cartulaire où sont réunis le plus grand nombre de ces documents, dont le premier en date porte celle de 1171.

Un aimable érudit, aujourd'hui archiviste de notre département de Seine-et-Oise, M. Couïard-Luys, a rendu à Corbeil, en 1882, le signalé service de publier ce cartulaire ; c'est un beau et grand travail qui lui a valu la reconnaissance de tous ceux qui aiment Corbeil et s'intéressent à son histoire.

Mais outre les archives de l'antique Collégiale, il existe encore bien des documents inédits et inconnus, au nombre desquels se trouve un inventaire, daté de 1424, qui offre un réel intérêt (1). C'est un cahier de parchemin, de 29 cent. sur 20, d'une assez bonne conservation et contenant, outre sa couverture, onze folios (ou 22 pages), couverts d'une belle écriture du temps. A l'époque où cet inventaire fut dressé, la Collégiale de Saint-Spire avait déjà plusieurs siècles d'existence, et les pieuses libéralités des personnes royales et des seigneurs qui la visitaient avaient déjà contribué à amasser dans son trésor de nombreux ornements et bijoux qui, hélas ! par la faute des révolutions, n'ont pu arriver jusqu'à nous. C'est avec un profond sentiment de tristesse et de regret qu'on lit l'énumération de ces richesses que nous devrions posséder encore et que nous serions si heureux de montrer.

En se dégageant même de tout autre sentiment, pour ne songer qu'au côté artistique, combien ne doit-on pas regretter la perte des magnifiques ornements donnés par Charles VI, qui les avait enrichis de ses royales armoiries, et où les plumes de paon, d'or et d'azur, au milieu des rinceaux de feuillage aux couleurs variées, se détachaient sur le fond de velours noir ; comme aussi de cette chasuble de soie vermeille et azurée, toute couverte de cerfs, de biches et d'oiseaux aux éclatantes couleurs ; et encore de cette autre chasuble de drap vermeil, aux armes du donateur, Giles Malet, le célèbre conseiller et *maître d'ostel* du roi Charles V, et qui était aussi vicomte de Corbeil. Et ces coupes, ces châsses, ces reliquaires, ces calices, ces burettes, ces encensoirs, ces crucifix, la plupart en or ou en argent ciselé et émaillé et enrichis de perles fines et de pierres précieuses ! et ces beaux manuscrits à la reliure d'argent

(1) Cet inventaire fait partie des Archives de la ville de Corbeil (G. G. 404).

repoussé ! Que de trésors à jamais perdus qui suffiraient à enrichir plusieurs musées ! et comme l'église Saint-Spire serait à bon droit fière de ses richesses, si elle pouvait encore, comme Saint-Remy de Reims et beaucoup d'autres églises, surtout à l'étranger, montrer son trésor, dont l'intérêt historique irait de pair avec la beauté artistique ! Ce serait son histoire écrite en vraies lettres d'or ! Mais les barbares ont passé et leur abominable fièvre de destruction a tout anéanti !

Il ne nous reste plus, comme souvenir, qu'un froid cahier de parchemin, et nous devons encore nous estimer heureux qu'on nous l'ait conservé.

L'inventaire principal est de 1424 et l'on remarquera qu'indépendamment d'une petite note latine, ajoutée postérieurement, par laquelle un sieur Grégoire, probablement chanoine et procureur du chapitre, prend en charge, en janvier 1438, les ustensiles et vases d'argent énoncés précédemment, on remarquera, dis-je, qu'après l'inventaire se trouve une assez longue note de Jean de Chaumont, abbé de Saint-Spire, celui-là même qui assista en cette qualité à la dédicace de l'église en 1437. Par cette note, datée de juillet 1438, Jean de Chaumont ajoute encore un certain nombre d'objets trouvés par lui au *coffre* de la fabrique, ce qui semble indiquer que le trésor de la Collégiale s'était encore accru pendant cette période de quatorze ans, écoulée entre 1424 et 1438.

Une note marginale de notre inventaire nous apprend que le duc de Bedford, frère de Henri V d'Angleterre, et qui fut plus tard régent en France pour le roi Henri VI, était venu assister à la messe à Saint-Spire. Il y eut probablement grande affluence ce jour-là à l'église, car un beau *fermail* en argent doré et émaillé, aux armes de Giles Malet, seigneur de Villepescle, y fut volé, *emblé*, comme dit le texte. Ceci devait se passer en 1420, lorsque, pendant le siège de Melun, Charles VI et les deux reines de France et d'Angleterre séjournèrent assez longtemps à Corbeil, où il y eut, raconte de la Barre, de grandes fêtes en leur honneur. Henri V, le roi d'Angleterre, assiégea en effet Melun près de quatre mois avant de prendre cette ville, et c'est pendant ce long siège qu'il venait souvent à Corbeil, dont il se trouvait très rapproché, avec son frère, le duc de Bedford, pour visiter la reine Catherine, son épouse, qui s'y trouvait avec ses parents, Charles VI et la reine Isabeau de Bavière.

La Collégiale possédait beaucoup de livres et la liste en est assez longue. On remarquera que, pour désigner chacun de ces volumes, on citait le premier mot du deuxième feuillet et aussi le premier du pénultième ; il arrivait souvent que ce mot était coupé, et alors la citation n'en comprenait que les dernières lettres, d'où un manque complet de sens, mais, en pareille matière, le sens était inutile et ce mode de désignation était très sûr ; c'était là le point important.

En terminant, j'ajouterai que ce travail a été fait en vue de donner une copie absolument exacte de cet inventaire ; j'ai donc scrupuleusement respecté l'orthographe, quelle qu'elle fût. Puisse la publicité que je lui donne aujourd'hui sauver de l'oubli, et de la destruction peut-être, un document d'autant plus utile à conserver qu'il n'existe absolument plus rien aujourd'hui de tout ce qui y est si minutieusement décrit (1).

A. DUFOUR,  
Bibliothécaire-archiviste  
de la ville de Corbeil.

(1) Cet inventaire est publié ici en seconde édition ; la 1<sup>re</sup> fut insérée en 1888 dans le T. VI des annales de la Société historique du Gâtinais et était restée à peu près inconnue à Corbeil où cette publication offre plus d'intérêt que partout ailleurs ; c'est pourquoi nous avons été engagé à faire, avec l'agrément de la Société du Gâtinais, cette seconde édition qui a été revue sur l'original et corrigée avec tout le soin désirable.

La couverture de l'inventaire porte le titre suivant :

*Messire Jehan Bernart prebtre, Procureur du chappitre Saint Spire, Lan mil quatre cens et vint quatre.*

Notre inventaire commence à la page suivante par la reproduction de son titre en héliogravure ; on pourra juger ainsi l'écriture et la conservation du manuscrit. En outre nous en donnons ci-dessous la copie pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec l'écriture du xv<sup>e</sup> siècle.

INVENTOIRE FAIT PAR MESSEIGNEURS

*Les Abbé Seculier et chappitre de leglise Collegial mon seigneur saint Spire de Corbueil des biens qui trouvez ont esté en ycelle eglise, comme reliquiaires, joyaux, aournemens, livres et autres qui cy après sont declairés, lesquels sont en la garde et de l'appartenance dicellui chappitre, ou au moingt en la garde du certain commendement diceulx Seigneurs ; et fut ce fait es présences de venerables et discrettes personnes Messires Jaquez Delagrange, Michiel Darc, Chanoines dicelle eglise, Olivier Picart, chantre, Thomas Poulain, prebtre chevecier, Jehan Boitvin, chappellain, et plusieurs autres tous prebstres, le samedi XXIX<sup>e</sup> jour du mois de juillet, l'an mil quatre cens et vint quatre.*

**I**nventoire fait par messieurs  
 les abbe scauiez et chappitre de l'eglise collegial mon seigneur  
 Samt spire de corbuil, des biens qui trouuez ont este en ycelle  
 en lise Comme Reliquaires yorauls aonnemens lirez &  
 autres qui cy apres sont declairés, lesquelz sont en la garde  
 & de la appartenance dicellu chappitre ou annommez en la garde  
 du curé en commendement dicellu seigneur. Est fut ce fait es  
 presences de honorables & distictes personnes Messires Jozef  
 de launoye Michiel deat Simon de dicelle en lise, & luez  
 pcuré chappitre Thomas prulam pbré chenevier Jehan butum  
 chappellain et plusieurs autres bons prestres le samedi xxij  
 jour d'Avril de l'année mil quatre cens & six quatre

## Et primo

Furent trouvez et inventoriés sur le grand autel de la dicte eglise un vaisel de laton doré ouquel repose le precieux et digne corps nostre Se gneur, ouquel vessel a une petite boyste d'argent en facon ou manière d'une petite salière couverte.

Item, une grant belle et noble chasse de laton ou cuivre doré estant sur quatre pilliers de pierre au dessus dudit autel, en laquelle sont et reposent des Reliquaires du precieux corps Monseigneur Saint Spire, Patron principal, apres nostre Seigneur *ihesu Xrist* et la glorieuse Virge Marie, dicelle eglise, autour de laquelle chasse sont tenans douze ymaiges d'argent dorez.

Item, sur icellui autel sept chandelliers de cuivre a mettre cierges.

Item, contre le frontier dudit autel fut trouvé un petit ymaige de Nostre Dame, lequel est d'alebatre blanc.

Item, sur icellui autel pour parement un grand frontier (1) de soie jaune, figuré a aigles dor, atout (2) la couverture dudit autel qui est jaune, figurée a lyons, daulphins et oyseaulx pappegaulx (3) et autres figures, a laquelle aussi tient un dossier de soye tout batu a fil d'or bel et noble.

Item, sobz icelle couverture, dessus ledit autel, fut trouvée une grant touaille (4) blanche de parement et sobz ycelle deux autres touailles moindres.

Item, sobz ycelles, fut trouvé et inventorié ung petit autel benoist lequel est de mabre grix en chassie en boys (5).

Item, aux deux costez dicellui autel a deux custodes pendans de toille roubge et pers frangiez par en bas.

Item, devant le dit autel sont pendans troys lampes de laton ou cuivre, lune pres des autres.

Item, fut trouvé derrier le dit autel ung autre autel ou lon a acoustume de chanter le requiem, sur lequel avoit trois petites touailles telles quelles.

Item, sobz ycelles fut trouvé ung petit autel benoist de pierre de mabre noir enchassé en boys.

Item, auprès dicellui autel une petite touaille a esscier mains pendant a ung petit clouet.

Item ou  de la dite eglise\* furent trouvez quatre grans chandelliers et deux petitz tous de cuivre, à pointe.

(1) Devant d'autel.

(2) Pour : avec.

(3) Perroquets.

(4) Ce mot reviendra souvent ; il signifie . nappe, serviette, linge. Cette expression se retrouve encore dans quelques patois de nos provinces.

(5) C'était la pierre consacrée que tout autel doit renfermer, à moins que cet autel ne soit entièrement béni et consacré, ce qui arriva du reste dans le cas présent, car on lit en marge de cet article : *Fuit remotum et positum in revestiario, quia altare est benedictum seu consecratum.*

(\*) Nous avons reproduit cette ligne en fac-similé pour montrer qu'on ne dédaignait pas autrefois les jeux de mots.

Item, ung pourpitre ou l'on a accoustume de lire les evvangiles, lequel est de fer clouant, et pardessus ou les livres se soustiennent est de cuir de cerf.

Item, oudict cueur de la dicte eglise fut trouvé ung letrin de boys sur lequel avoit ung grael (1) de grant volume, pres que tout neuf, bel et noble, tout notté, ou second feullet duquel se commence *te veniet* et ou penultième feullet *nobis pacem*.

Item, sur ledit letrin, plus bas que le dessus dit livre fut trouvé ung autre petit grael de moindre volume, couvert de rouge, notté, qui se commence ou second feullet *magnifeste* et ou penultième feullet *et pro nobis*.

Item, fut apporté sur ledit letrin par ledit Boitvin marilglier de la dicte eglise ung autre grael de petit volume, notté, qui se commence ou second feullet *nignitatem* (2) et ou penultième feullet *scis et vale.*

Item, ung autre grael de moyen volume, notté, qui se commence ou second feullet *Domine* et ou penultième feullet *fugas veritas*.

Item, disoit ledit Messire Jehan Boitvin, qu'il y avoit ung autre grael chez Messire Jehan Bernart prebste procureur dudit chapitre.

Item, oudit cueur, sur les chaires dicellui, dun costé et dautre, furent trouvez les autres livres dont la declairacion sensuit, cest assavoir ung collectaire de petit volume qui commence ou second feullet *illustra* et ou penultième feullet une pseaulme ou il a *Deus in adiutorium*.

Item, ung psaultier de grant volume qui commence ou second feullet *scerit in brevi* et ou penultième *actibus nos*.

Item, ung autre psaultier de petit volume qui se commence ou second feullet apres le Kalendier *cunt anime mee* et ou penultième feullet *fidelium deus*.

Item, ung antiphonier notté de grant volume qui se commence ou second feullet *graciam* et ou penultième feullet *improhibo*.

Item, ung marteloge (3) qui se commence ou second feullet *obiit domicella* et ou penultième feullet *ex eorum*.

Item, ung antiphonier notté de moyen volume qui se commence ou second feullet *qui regnat* et ou penultième feullet *emissiones tue*.

(1) On dit aujourd'hui : graduel.

(2) Fin du mot *benignitatem*.

(3) *Sic*.

Item, ung legendier de grant volume qui se commence ou second feullet *more cornibus* et ou penultième *in fidelibus*.

Item, un grant livre domeliez (1) qui commence ou second feullet *ut vix calida* et ou penultième *esse in ecclesia*.

Item, une grant vieille bible en deux volumes desquelz le premier volume commence ou tiers feullet *factum est vespere* et ou penultième feullet *moriatur*.

Et le second volume se commence ou tiers feullet *et vos leere* (2) et ou penultième feullet *incipit liber baruc*.

Item, ung autre grant livre domeliez commencent ou second feullet *noverat* et ou penultième *adorationes*.

Item, ung autre livre en cahyer qui parle de Saint iherosme *super ysayam* commencent ou second feullet *attriis meis* et ou penultième *quiem dei*.

Item, oudit cueur un antiphonier de moyen volume qui commence ou second (3) feullet *sancta superveniet* et ou penultième *postulans*.

Item, ung autre antiphonier de grant volume commencent ou second feullet *et expavescit virgo* et ou penultième *unum patri*.

Item, ung psautier de moyen volume qui commence ou second feullet apres le Kalendrier *cunt anime mee* et ou penultième ceste pseaulme *da quesumus*.

Item, ung manuel qui se commence ou second feullet *tem tue* (4) et ou penultième *absolve quesumus*.

Item, ung vieux psautier qui commence ou second feullet apres le Kalendrier *quoz tuo dignos* et ou penultième feullet *omnes sancte virgines*.

Item, un legendaire de plusieurs Sains qui est de grant volume qui commence ou second feullet *esse vestitum* et ou penultième *infirmities*.

Item, oudit cuer fut trouvé ung brief qui y est enchainé et commence ou second feullet *Deus tu conversus* et *coetera* et ou penultième feullet, en lettre roubge, *privatus diebus*, et est ce livre là pour lordonnance du service dicelle eglise.

(1) Homélies.

(2) *Sic*.

(3) Au-dessus du mot second, le scribe a écrit : troys.

(4) Ce *tem* ne peut être qu'une fin de mot, peut-être *potestatem*.

Item, un grant psaultier ferial ou commence ou second feuillet *Tu autem Domine* et ou penultième *a vocantibus* (1).

Item, en lune des croisies de ladicte eglise, du coste devers levvangile, devant lymaige de la glorieuse virge (2) Marie, est un livre en maniere de catholicam que len appelle esgusse (3) lequel est en ferré dedans ung estre de fer et est convient bouter ses mains dedans icellui estre qui y veult lire.

Et dilleuc se transporterent lesdiz Seigneurs tous ensembles, revestuz bien et honnoraiblement, dedans le Revestuaire et chapitre de la dicte eglise, ouquel lieu ils trouverent ung messel de moyen volume qui commence ou second feuillet *locuti sunt* et ou penultième *incendia*.

Item, ung autre messel en deux volumes dont lun se commence au premier jour de l'advent, et est le Kalendrier en icellui, *te confido* et ou penultième feuillet *Virginis Marie*, et ouquel messel na que ung fermillet d'argent, mais est lautre es aulmoires du dit revestuaire (4).

Et lautre volume commence a pasques et ou second feuillet *victis nazarenum* et ou penultième feuillet *manens* lequel na aucuns fermans.

Item, ung autre livre appelé ung epistollier de petit volume commencant ou second feuillet *in eum gentes* et ou penultième feuillet *fratres tristator*.

Item, ung brief en petit volume, pour lordonnance du service de la dicte eglise, qui commence après le Kalendrier ou second feuillet... *teris ad* (5) *arde* et ou penultième... *xit prosa*.

Item, ung epistollier qui commence ou second feuillet *missiones patrum* et ou penultième *per Xristum habeo*.

Item, ung evngeliever de moyen petit volume qui se commence ou second feuillet *clamabant dicentes* et ou penultième *Ihus autem*.

Item, un grant vieux epistollier (6) qui se commence ou second feuillet *inicium* (7) et ou penultième feuillet *et corde quesumus*.

(1) Toutes ces citations latines sont soulignées dans le texte.

(2) Il y a *virge*, du latin *virgo*.

(3) On a écrit en marge, avec renvoi : *buguce* ; c'est sans doute une correction.

(4) On a ajouté à la suite : *non fuit fermieulx*.

(5) Toujours des mots coupés ; *arde* ne paraît pas compréhensible.

(6) Au-dessus du mot epistollier on a ajouté evngeliever.

(7) Au-dessus du mot *inicium*, on a écrit ; *filie Syon*.

Item, ung petit livre notté appelé prosier qui commence ou second feuillet *salvaret* et ou penultième *et nos ipsi*.

Item, ung collectaire qui commence ou second feuillet *scitate* et ou penultième *pietate*.

Item, ung autre prosier commençant ou second feuillet *pro crimine* et ou penultième *in excelsis*.

Item, ung tres vieulx livre de marteloge.

Item, un vieux messel qui commence ou second feuillet apres le Kalendier *suscipe sancta* et ou penultième *exuas*.

Item, ung vieux livre dexpositions depistres commençant ou second feuillet *certa est* et ou penultième feuillet *semper habent*.

Item, une concordance des evvangiles commençant ou second feuillet *cuius laus* et ou penultième feuillet *helizabeth*.

Item, ung livre de Salmon (1) commençant ou second feuillet *ab ore* et ou penultième feuillet *ceteris*.

Item, ung autre livre de légendes de plusieurs Saints commençant ou second feuillet *nos altari* et ou penultième... *rat imperavit*.

Item, ung petit livre de proses qui commence ou second feuillet, escript de vermeillon et asur (2), ou penultième *averte supplitia*.

Item, cinq petits autres livres dont il en y a les deux qui ont ais et les autres non.

Item, trois caiers qui parlent de Monseigneur Saint Loys dont les deux ont chacun leurs esseles et lautre non.

Item, ung autre caiez de Saint Nicayse qui est entre deux ais commençant ou second feuillet *Sanctus Dominus amen sancti justi* et ou penultième feuillet *sacrificium*.

Item, ung petit livre domeliez qui est moult vieux.

Item, ung epistoliez couvert dargent sur essailles de boys commençant ou second feuillet *dicimini* et ou penultième *resurgent*, lequel estoit en unes aulmoires enfermé oudit revestuaire (3).

Item, esdittes aulmoires fut pareillement trouvé ung evvangieliez couvert dargent commençant ou second feuillet *et sternebant* et ou penultième feuillet *omnes qui*.

(1) Probablement pour Salomon.

(2) Azur.

(3) En marge est écrit : *Apud Procuratorem fabricæ Dominum Olivierum infra scriptum*.

*Autres biens dignes et precieux trouvez oudit revestuaire en deppost et enfermés en certaines aulmoires fermans a clef mis en memoire oudit inventoire avecques plusieurs joyaulx dont la declaracion sensuit qui sont telz cest assavoir (1) :*

Une croix d'argent dorée que on porte aux processions sollempnelles, sur le pié de laquelle croix a ung groz camayeul, et au dessus dicelle croix a ung crucifix, nostre dame et Saint Jehan, ou melieu de laquelle est enchassé, comme il appert par le cristal du fust, de la vraye croix.

Item, ung vaissel d'argent doré ouquel on porte le précieux corps nostre Seigneur le jour de la feste Dieu au dessus duquel est ung petit crucifix, Nostre Dame et Saint Jehan et deux angels et sont au bout den hault et den bas ung balay (2) et ung rubix.

Item, une grant croix d'argent doré dont le pommeau nest que de cuivre doré, mais elle est toute dorée et garnye du costé de devers soy de moult belle pierrerie, et est ou melieu dicelle ung groz camayeul noir et de lautre costé sont un crucifix, nostre Dame et Saint Jehan.

Item, une aître croix de boys couverte d'argent doré dun costé, toute garnye et semée de belle pierrerie, et de lautre costé est figuré Dieu comme en son throne esmailli et en sont les pommeau et pié de cuivre.

Item, deux tabliaux de mabre dyapré blanc lesquelx se entretiennent, et est ou melieu un corporalier ou lon a accoustume de mettre a reposer le precieux corps nostre Seigneur le jeudy absolut (3).

Item, deux autres tableaux de boys couvers d'argent esquelz a plusieurs bosses de cristal, soubz lequel cristal a plusieurs reliquaires de plusieurs nobles et precieux corps.

Item, deux bacins d'argent vairés et esmailliez es fons esquelz sont par dehors les armes des fondeurs (4) de la dicte eglise Saint Spire (5).

(1) On a ajouté en marge : En la garde de Messire Olivier Picart maistre de la fabrique.

(2) Espèce de rubis, mêlé de rouge et d'orange, que l'on distingue sous le nom de rubis-balais.

(3) On lit en marge : *Capicerius babet*.

(4) Il y a très nettement écrit *fondeurs*, sans abréviation, mais nous dirions aujourd'hui *fondateurs*.

(5) On lit en marge : Nota qui sont ou coffre de la fabrique en hault.

Item, y fut trouvé un ymaige de mon Seigneur Saint Spire, lequel ymaige est d'argent doré, tenant en sa main dextre un livre d'argent et en la senestre une crosse.

Item, un bras d'argent doré ouquel est enchassé le bras de mon Seigneur Saint Spire, si comme il appert par lescript qui y est oudict bras d'argent gravé, et aussy le voit on par le cristal qui y est au-devant, et avec icellui bras est la main ou doigt de laquelle appelé *digitus* est un anneau d'argent.

Item, un autre bras d'argent ou doigt duquel est un anneau d'argent et en icellui bras est enchassé le bras de Monseigneur Saint Leup de Bayeux.

Item, un autre petit bras doré (1) lequel est d'argent et en icellui est aussi enchassé le bras de mon Seigneur Saint Cir.

Item, le chief de mon Seigneur Saint Pierre d'alixandre lequel est enchassé en une teste d'argent moitié dorée et moitié non, qui souloit estre a quatre piez mais nen y a que deux, et sont les deux autres esdictes aulmoires, de laquelle teste le par dessobz est doré et le chief non.

Item, un petit coffret de cuivre jaune a quatre piez [en facon d'une eglise et y a cloichier au dessus] (2) ouquel a des reliques de mon Seigneur Saint Spiridium.

Item, un autre coffret qui est d'argent [en facon d'une eglise et est le toict a cleus voyans] (2) ou sont des ossemens et reliquiaires de ma dame Sainte Obstoberte (3).

Item, un petit reliquiaire de cristal blanc tout garni d'argent et le pié d'argent (4).

Item, un autre coffret d'argent a quatre piez [et un estu desmail a une bande rouge] (2) ouquel a plusieurs reliquiaires de plusieurs saints.

Item, deux burettes ou picines d'argent vairées.

Item, une navette d'argent a mettre encens atout une cueillier d'argent qui est dedans (5).

(1) Au-dessus du mot *doré* on a ajouté : *veré*.

(2) Les mots entre crochets sont ajoutés au-dessus du texte.

(3) Sainte du Nord de la France, connue aujourd'hui sous le nom de sainte Austreberte. Elle fut abbesse de Montreuil.

(4) On lit en marge : despiécé et de petit valeur, et est en une vieille bourse estant esdictes aulmoires.

(5) En marge : au Chevecier. Cet article et le suivant sont réunis par une accolade, ce qui semble indiquer que tous deux sont au Chevecier.

Item, deux grans encensiers d'argent blans a toutes leurs chaynettes pres que tous neufs.

Item, ung fermail ou esmail d'argent doré [a mettre ou poitrail d'une chape, ou il avoit deux ymaiges] (1) lequel est aux armes du seigneur ou dame de Villepescle (2).

Item, une petite paix d'argent en laquelle a ung crucifix esmailly.

Item, ung calice atoute (3) sa plataine tous d'argent doré en laquelle plataine est figuré ou fons dieu en son trone.

Item, ung vesseau (4) doré par dedans ouquel on porte aucunes fois le corpus domini.

Item, ung viez autre calice d'argent dont le pié et verge dicellui sont dorés atoute sa plataine dorée, ou melieu de laquelle est ymaginé dieu en son jugement.

Item, une petite paix de cuivre dorée ou sont attachiez ung crucifix, Nostre Dame et Saint Jehan (5).

Item, une vieille croix de boys couverte de cuivre dorée en laquelle sont quatre ymaiges des quatre evangelistes et est rompue parmy le melieu (6).

Item, une ciboire de plusieurs couleurs de soye au tour de laquelle a six tournelles de cuivre (7).

Omnia eutancilia seu vasa argentea quæ continentur in duobus foliis, ego Johannes Gregoire recepi et vidi xxix<sup>o</sup> die mensis januarii anno Domini millesimo cccc<sup>o</sup> tricesimo viii<sup>o</sup>.

teste GREGORII (8).

(1) Les mots entre crochets sont ajoutés.

(2) On a écrit en marge : *il fut emblé (volé) le jour que le duc de Bedford oy la messe a Saint Spire comme len dit.* — Le duc de Bedford, frère d'Henri V, roi d'Angleterre, fut régent de France pour Henri VI.

Le seigneur de Villepescle était Giles Malet ; il était en même temps vicomte de Corbeil. Sa femme était Nicole de Chambly.

(3) Ce mot *atout*, qui a déjà été plusieurs fois employé, signifie *avec*.

(4) Au-dessus du mot *vesseau*, on a écrit : *une cope de cuyvre ou.*

(5) En marge : *a tous les jours.*

(6) En marge : *a tous les jours.*

(7) En marge : *sur l'autel.*

(8) Cette note latine est d'une autre écriture que le corps de l'inventaire. On voit du reste, par la date, qu'elle a été ajoutée quatorze ans plus tard par Grégoire qui, probablement, prenait alors les fonctions de Procureur du chapitre, comme successeur de Jehan Bernart, le rédacteur de l'inventaire en 1424.

*Autres biens daournemens et paremens de sainte Eglise trouvez en unes autres aulmoires audessoubz desdiz reliquaires lesquelles pareillement furent inventoriez par les dessus dis.*

Premierement.

Une chasuble de drap veluau noir figuré a plumes de paon batues a or et asur, atout feuillez darbres de plusieurs couleurs, signées aux armes du roy (1) dernièrement trespasé a qui dieu pardoint (2),

Item, une estolle et fanon ou manipule de drap de damax noir figuré de plusieurs et diverses fleurs d'argent blanc.

Item, une tunique et domatique de veluau noir [esquelz sont plusieurs figurez d'or] (3).

Item, deux estolles et deux (4) fanons amiciz [et autres paremens pareilz] de veluau noir batu d'argent, excepté une aube qui est parée de mesme ladicte chasuble.

Item, une chasuble tunique et domatique de drap dor blanc doublé de [blanc drap de fil d'argent] (5) toile inde.

Item, les estolles et fanons telz quelz a ce appartenans.

Item, une autre chasuble de drap dor sur le vermeil a pommes de pin doublé de cendal (6) verd aux armes dalencon (7).

Item, une autre chasuble batue a fil dor de plusieurs couleurs doublé de cendal verd aux armes dalencon.

Item, une autre chasuble de soye vermeille et asurée, toute figurée a cerfs, biches et oyseaulx, doublé de cendal jaune.

Item, une tunique et domatique de soye pareille, appartenans a ladicte chasuble, figurez a cerfs, biches et oyseaulx (8).

(1) On a rayé les mots : *aux armes* et on a écrit au-dessus : *à la devise*.

(2) On lit en marge : *des essars*, c'est peut-être le nom d'un ancien abbé de Saint-Spire, antérieur à cet inventaire. — S'il en était ainsi, cette note comblerait une lacune signalée par les auteurs, le *Gallia* et Millin entre autres, qui ont donné la liste des Abbés de Saint-Spire. — En outre, à la suite de la mention du roy trépassé, on a ajouté : Charles VI°. Une accolade semble indiquer que cet ornement et les deux suivans proviennent de l'abbé des Essars.

(3) Les mots entre crochets sont rayés, on a écrit au-dessus : *de mesme ladicte chasuble*.

(4) On a rayé le mot : *deux*, pour ajouter au-dessus : *troys* ; en outre les mots entre crochets ont été rayés et on a écrit au-dessus : *et les amics et aubes sont parez*.

(5) Les mots entre crochets sont rayés.

(6) Sorte de taffetas.

(7) On lit en marge : *il y fault une doubleure*.

(8) *Nota quil fault doubleure*.

Item, une chasuble tunique et domatique de drap dor et asurez doublez de cendal inde (1).

Item, une chasuble de drap de damax vermeil aux armes de feu messire Giles Malet a son vivant Chevalier Seigneur de Villepescle et de Soisy sur Saine.

Item, tunique, domatique, fanons, estolles, aubes parées, chappe et tous autres paremens dune chapelle pareilz, aux armes de ladicte chasuble, tous doublez de toile inde.

Item, ung frontier et ung dossier de drap pareil et doublés de toile (2) inde (3).

Item, furent trouvez ou plus hault desdictes aulmoirez neuf orilliers de soye desquels il nen y avoit que trois qui vaulsissent riens ou gueres.

Item, ung vieux poille de grosse soye blanche et violet.

Item, ung vieux frontier et dossier telz quelz (4).

Item, ung autres vieux frontier et dossier figurez a cerfs et biches de couleur blanche et noire doublés d'un drap vieux linge noir.

Item, ou dit revestuaire fut trouvé dessus ung dressoir et dedans deux vieux coffres qui gueres ne valoient deux chappes de drap de soye violet sur inde doublé de toile noire.

Item, deux autres chappes de drap dor doublés pareillement de toile noire.

Item, une autre chappe de soie verd et jaune figurée a oyseaux doublé pareillement de toile noire.

Item, une chasuble de drap de soie verd et jaune, dorée et doublé de toile noire.

Item, une chappe de drap dor moult vieille, doublé de toile perse.

Item, une autre chappe neufve de drap veluau vermeil aux armes de Villepescle (5).

Item, deux autres vieilles chappes de drap vermeil doublés de toile noire (6).

(1) Au-dessus du mot cendal on a ajouté : *toile* ; en outre on a écrit en marge : *il faut repareiller la menche de la dalmatique (sic)*.

(2) Il y avait : *cendal*, que l'on a rayé pour écrire : *toile*.

(3) Cet article et les deux précédents sont réunis par une accolade qui semble indiquer que tous trois proviennent de Giles Malet.

(4) En marge : *super altare*.

(5) C'est-à-dire de Giles Malet.

(6) En marge : *despieces et dessirées et portees amont*.

Item, deux autres chappes jaunes telles quelles doublés de toile inde.

Item, ung vieux chasuble vermeil atout une tunique et domatique pareilz (1).

Item, une chasuble roubge telle quelle et en laquelle a une croix vermeille.

Item, une autre chasuble inde verd et noir parmy, doublé de toile noire.

Item, une autre chasuble de groz drap de soye vermeille a oy-seaulx batuz a fil dor.

Item, une vieille tunique de soie blanche violet et figurée de plusieurs bestes et autres choses.

Item, une vieille tunique pareille ou environ.

Item, ung vieulx dossier jaune et blanc de grosse bourre de soye.

Item, ung vieux drap de grosse bourre de soye ou chanvre que on dit estre bon a couvrir ung autel.

Item, ou dit revestuaire fut trouvé une autre chasuble, tunique et domatique avecques plusieurs autres paremens qui servent a tous les jours parmy ladicte église.

Item, une autre chasuble noire atout la tunique, domatique et les autres aournemens a ce appartenans qui servent a tous les jours pour chanter le Requiem.

Item, oudit revestuaire avoit et furent inventoriés sur ung vieux coffre treize aubes belles et bonnes atout treize amicx [a y comprendre celles qui sont avec les adournemens des bonnes festes] (2).

Item, une belle et bonne touaille de soye de satin blanc que on met aux grans festes pour parement sur le grant autel de ladicte eglise, en laquelle il a quatre croix, a chacun bout deux, et est frangé aux deux bouts de blanches et indes franges.

Item, une bannière deglise.

Item, ung corporalier de drap dor batu sur drap de soye, vermeil dun costé et de lautre costé dessobz de drap de damax figuré en manière de drap encendray, icelui corporalier garny de corporaulx (3).

Item, ung autre corporalier de boys couvert d'un drap dor fin, le brun garny de corporaulx.

(1) En marge : *servit cotbidie.*

(2) Les mots entre crochets ont été ajoutés, et au-dessus du mot *celles* on a écrit : *IX.*

(3) En marge : *a la fabrique.*

Item, ung autre corporalier de boys couvert de drap de soye verde et blanche garny de corporaulx.

Item, sont ou dit revestuaire trois vieux coffres.

Item, un autre corporalier moult riche et bel, de veluau vermeil brodé d'or et de perles, à oyseaulx en caige, et aux quatre coings, boutons de perles et deux ou pendant, lequel donna Giles Culdor vefve de feu Jehan le Courant.

Et dudit Revestuaire ce que dit est cy dessus fait, incontinent se transporterent iceulx Seigneurs en la chambre de la fabrique, dont est garde ledit messire Olivier Picard chantre de la dicte eglise, et la fut trouvé, ce jour de samedi, es présences des dessus diz ung coffre de chesne ouquel sont cinquante touailles dautel telles quelles, les unes meilleures que les autres, de lin et de chanvre, toutes ensembles.

Item, en icellui vintquatre aubes blanches dont il en y a deux pareilles et meilleures que les autres.

Item, cinq amicx dont les deux meilleurs sont pareilz.

Item, deux vieilles custodes que on tend en caresme en la dicte eglise.

Et tout ce remis ou dit coffre et refermé à la clef.

Item, en icelle chambre a une vieille orloge de fer qui guerez ne vault atout une petite cloche de métal.

Item, une bien vieille huche ou coffre.

Item, sur une autre vieille huche ou coffre avoit plusieurs vieux livres du temps ancien qui guerez maiz ne valaient.

Item, furent apportez en ladicte chambre vint aubes et quinze amicx, lesquelz ledit Messire Olivier avoit fait blanchir pour servir aux jours de feste Saint Spire qui est venant la prochaine sepmaine ensuivante (1).

Ce présent inventoire ainsi fait par les dessus dis tesmoings, leurs saings manuelz cy mis, lan et le jour de samedi dessus dis (2).

(Là se termine l'inventaire, mais à la suite se trouve une note datée de 1438, ci-après).

(1) La fête de Saint-Spire tombe en effet le 1<sup>er</sup> Août.

(2) Malgré cette phrase finale, il n'y a aucune signature.

*Addition de 1438*

Oudit coffre le sabmedi xii<sup>me</sup> de juillet m. miii<sup>e</sup> xxxviii furent trouvées par moy J. de Chaumont, prebtre abbé de la dicte eglise, les choses qui sensuivent.

Premierement, xlviii nappes dautel, que bonnes que mauvaises, dont il en y avoit deux parées, desquelles furent prises deux pour faire teindre a doubler des chappes et chasubles de leglise.

Item, xxxvii aubes desquelles en y a xii parées et xii à parer, toutes bonnes et xiii non parées et despecées a couvrir les ymaiges en caresme.

Item, xvi amicts desquels en y a vi parez.

Item, ung viez calice bas avec la plateine pesant environ xv onces, et un autre calice neuf tout doré pesant environ quatre marcs dargent.

Item, une cope de leiton ou de cuyvre, avec le couvercle, dorée dedans et dehors, à porter corpus Domini.

Et ce jour fu mis audict coffre le joyau a porter corpus Domini le jour de la feste Dieu dont cy devant est faicte mencion entre les joyaux estans es aumaires (1) du revestiaire.

Item, les custodes de lautel pour caresme.

Item, deux grans draps de iii lez pour le crucefix.

Et une grand touaille a mettre devant la peinture du jubé (2).

Item, au chetron (3) de ladicte huche deux petites pièces de veluau vermeil, brodé dor a oyseaux et roses moult riches, du residu du parement de la nape parée du grant autel pour les bonnes festes.

(1) Il faut lire : *aumoire*.

(2) On voit ici, ce qui ne manque pas d'intérêt, qu'il y avait autrefois un Jubé dans l'église Saint-Spire.

(3) *Cbetron*, vieux mot français qui désignait une boîte de bois, un tiroir, et peut-être ci indique-t-il un coffret où se rangeaient les menus objets précieux et qui se plaçait lui-même dans la huche.

